

Les discours et les urnes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 501

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 501 25 mai 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Jacques Schilt

501

Les discours et les urnes

Les résultats de la double consultation fédérale du dernier week-end enregistrés, les déclarations des principaux protagonistes dûment répercutées, on a rapidement tourné la page. Les deux sujets proposés à l'attention des Suisses et des Suissesses n'avaient du reste pas provoqué de grands débats d'idées. On ne s'était pas pressé — encore moins que d'habitude — aux bureaux de vote. Bref, le fameux "devoir civique" s'était une fois de plus dilué dans la routine de la démocratie. Tableau classique. Impossible pourtant d'en rester là : les finances fédérales, la politique énergétique nationale, pour être sorties encore un peu plus difficiles à imaginer des urnes, n'en demeurent pas moins à l'ordre du jour. Plus que jamais, dirait-on : 1983, révision de la loi atomique de 1959; 1982, échéance du programme financier actuel.

Alors, des jalons pour l'avenir ?

En matière financière, un acquis, que tout laissait du reste prévoir : sans l'appui de la gauche, la droite, incapable de serrer les rangs, sur ce sujet comme sur d'autres, n'est pas en mesure de faire prévaloir ses thèses devant l'opinion. Pendant la dernière campagne, le réflexe anti-socialiste, sur lequel on avait cru pouvoir jouer, ne s'est pas révélé le ferment attendu d'une position bourgeoise "compacte". Un compromis semble donc inévitable puisque la gauche elle-même n'a pas non plus les moyens d'imposer seule ses propositions...

De la même manière, il est patent que le "non" au dernier paquet va autoriser toutes les surenchères intéressées sous le signe, désormais bien connu et éprouvé, des mesures d'"économies" : à droite de l'éventail politique, les adversaires du projet du Conseil fédéral, désormais confortés dans leur position, vont trouver du renfort dans leur opposition acharnée au développement de la politique sociale (pour ne citer que cet exemple-là : nul doute que d'autres secteurs soient touchés, en particulier ceux qui

ne sont pas l'affaire de groupe de pressions fortement organisés).

Dans l'immédiat, attendra-t-on des propositions concrètes visant à un meilleur équilibre des finances fédérales de la part des formations ou groupes d'intérêts qui se sont manifestés contre le "paquet Chevallaz bis"? Ce serait découvrir enfin le contenu pratique de slogans aussi creux qu'ils sonnaient bien. Il faudra cependant reparler en priorité de la lutte contre la fraude fiscale, de l'imposition du secteur bancaire, mais aussi de l'harmonisation inter-cantonale ou de la définition d'un autre type de défense nationale, moins coûteuse.

Dans la perspective de la refonte du système dans son ensemble, il faudra remettre en évidence l'enjeu trop vite masqué de la dernière votation : l'équilibre dans les modes de prélèvement fiscal, imposition directe et indirecte, acceptable pour toutes les formations politiques en présence, dépendantes à ce chapitre les unes des autres, comme la démonstration en a été apportée une fois de plus. Pas question donc de l'introduction d'un impôt indirect sans d'importantes "concessions" en contre-partie, et en première ligne celles-là même qui ont été refusées aux socialistes ces derniers mois.

Il fallait peut-être passer par la révélation nette des rapports de forces intervenue ce week-end pour que la situation se débloque et qu'un nouveau système financier soit envisageable.

En matière de politique énergétique, pas question même d'un bilan intermédiaire : après l'échec de l'initiative pour un contrôle démocratique des constructions nucléaires, le dernier vote n'aura pas permis une nouvelle appréciation des fronts.

C'est que depuis longtemps, l'affrontement principal s'est déplacé. Soit, le peuple suisse

SUITE ET FIN AU VERSO

Les discours et les urnes

vient de gagner de meilleures garanties pour l'exercice de la méfiance à l'égard des partisans du tout-nucléaire, mais c'est sur le terrain et dans la vie quotidienne que se mettront en place les véritables verrous.

A cet égard, le climat actuel n'incite pas à l'optimisme: certes, les professions de foi dans l'atome ont mis la sourdine, mais tant que de véritables alternatives ne prennent pas corps, il suffira d'une pénurie pour que l'atome devienne à nouveau le dernier recours d'une majorité de consommateurs d'électricité. Illustrons notre propos! Le 21 mars 1974, il y a seulement cinq ans, le président d'EOS ouvrait l'assemblée générale des actionnaires de cette société par des considérations, dont le

moins qu'on puisse dire est qu'elles étaient nettes. Écoutons-le:

— sur la contestation anti-nucléaire, en particulier à Genève: (...) "Nous nous battons depuis des années contre des milieux hétérogènes, dont les deux seules caractéristiques sont de s'opposer à la réalisation de la centrale nucléaire de Verbois, et de ne rien proposer de constructif en lieu et place de cette dernière, cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant car aucune solution valable à l'échelon industriel n'existe réellement dans l'état actuel du développement de la technique; il est donc de notre devoir de dénoncer ici publiquement l'aspect purement négatif d'une telle attitude, les qualités scientifiques insuffisantes de la part de ceux qui l'adoptent et la schizophrénie de ceux qui prétendent à la fois jouir de nos conditions actuelles d'existence et refuser d'en créer les moyens".

— ou encore, sur le débat de politique énergé-

tique en général: (...) "Et c'est dans ce domaine que nous avons le droit d'exercer notre sens critique et de dénoncer sans détours certaines absurdités qui courent dans le public; leur aspect parfois séduisant, leur apparence de facilité, le fumet souvent démagogique qu'ont su leur conférer leurs apprêteurs, expliquent qu'elles aient aisément acquis un certain crédit auprès d'une partie du public; ce dernier est quelque peu désorienté par la complexité des problèmes posés et se sent avide de s'aggriper à une perche salvatrice, fût-elle tendue par le pire des sophistes. C'est ainsi qu'ont été présentés comme des remèdes-miracles immédiats à l'augmentation de la consommation d'énergie électrique, la "croissance-zéro", les restrictions volontaires à la consommation, l'énergie solaire et l'énergie géothermique, l'énergie éolienne, celle des marées et des icebergs, l'importation massive de l'étranger. Ces bonnes idées ont fleuri, inspirées tantôt par une méconnaissance plus ou moins grande des réalités,

M. Michael Kohn il y a cinq ans

Un peu d'histoire. Cette même année 1974 où, à l'assemblée générale des actionnaires de la SA de L'Énergie de l'Ouest Suisse, les contestataires anti-nucléaires étaient cloués au pilori (voir ci-dessus), la Kernkraftwerk Kaiseraugst AG était fondée (le lancement du premier emprunt devait avoir lieu dans la période allant du 15 au 24 mars). Le président du conseil d'administration de la nouvelle société battait la campagne pour vanter son "produit". Il s'agissait bien sûr de l'administrateur-délégué de Motor-Colombus, M. Michael Kohn, futur président de la commission pour une conception globale de l'énergie. Les propos que cet éminent spécialiste tenait à l'époque, et en particulier l'interview qu'il donna alors au périodique de la Société de Banque Suisse

(No 2/74), méritent d'être rappelés: ce n'était pas encore l'heure des nuances diplomatiques et des précautions oratoires et apparaissait dans la plus grande netteté cette croyance dans la fatalité nucléaire, toujours présente, mais masquée chez les responsables de la mise en oeuvre de la politique énergétique dans notre pays.

Voyez, par exemple, au chapitre des alternatives imaginables aux centrales nucléaires! M. Kohn: "Étant donné que les quantités de gaz disponibles sont insuffisantes, que l'énergie hydraulique est exploitée dans sa plus grande partie, que les centrales thermiques contredisent l'évolution actuelle et que l'énergie solaire et d'autres sources d'énergie demandent encore de longues et coûteuses recherches et ne seront pas à disposition avant une génération, il ne nous reste guère que les centrales nucléaires pour produire de l'électricité".

Près de cinq ans se sont écoulés depuis ces déclarations. Les délais pour la construction de la centrale de Kaiseraugst se sont progressivement allongés. Nul doute cependant que chez ce promoteur du nucléaire et ses pairs, les certitudes, fortifiées par l'exercice du pouvoir entre "spécialistes", encore alimentées par les millions déjà investis, demeurent. Face à de nouvelles échéances, nées par exemple d'une crise grave de l'approvisionnement en pétrole, il faudra plus que des déclarations d'intention — place aux énergies douces, offensive pour les économies énergétiques — pour provoquer l'abandon de la politique du tout-nucléaire comme unique réponse à la crise. L'alternative doit être étudiée dans les moindres détails de son application, les centres de décision connus, les plans d'investissements élaborés, le programme accepté: une riposte crédible est à ce prix, certainement moindre que celui du développement du nucléaire.

tantôt, pourquoi ne pas l'affirmer, par le désir secret de bouleverser l'équilibre de notre économie".

Depuis cette assemblée, toute à la gloire de la future centrale de Verbois, de l'eau a coulé sous les ponts. Aujours'hui, de tels discours ont disparus du répertoire: les représentants des collectivités publiques qui contrôlent EOS prennent des gants pour vanter leur marchandise nucléaire. C'est l'acquis des luttes menées pendant cinq ans. Mais qu'on ne s'y trompe pas: l'acquis est fragile et ne résistera pas, loi atomique ou non, aux assauts des consommateurs inquiets si la peur du "manque énergétique" venait à s'installer.

COURRIER

La leçon des morts

Le "point de vue" consacré par Gil Stauffer (DP 494) à la projection du feuilleton télévisé "Holocauste" nous a valu quelques réactions - divergentes - de la part de lecteurs. Les discussions organisées par la TV romande après chaque épisode n'ont certainement pas épuisé le sujet. Peut-être est-ce plus efficace ainsi: à ce chapitre de l'histoire, quelques interrogations lancinantes ne valent-elles pas mieux qu'une petite somme de certitudes, fussent-elles plus ou moins inconfortables? Nous ne comptons pas allonger sur ce sujet. Ci-dessous pourtant, en guise de post-scriptum, l'intéressante et stimulante contribution d'un abonné qui élargit le débat. (Réd.).

(...) M. Stauffer a le droit d'être pacifiste et partisan du service civil, mais cela ne lui permet pas de voir dans *Holocauste* un film de guerre et d'évoquer des canons et des fusils que l'on ne voit jamais dans le film, qui montre des policiers de la pire espèce, mais pas de militaires. Les guerres de 70, 14, de 40 (en réalité 1939) n'ont pas grand-chose à faire là-dedans. L'antisémitisme des nazis était dans la doctrine et est devenu virulent dès la prise du pou-

voir par Hitler en 1933 (j'ai assisté à des actes de violence antisémites à Berlin en 1931 déjà); les camps de concentration ont été créés dès cette époque, on le sait. On est donc en droit de penser que le sort des Juifs aurait été réglé de la même façon, guerre ou pas, sauf peut-être que seuls les Juifs allemands y auraient passé.

Au lieu de s'exciter, comme il le reconnaît lui-même, M. Stauffer pourra tirer une leçon d'*Holocauste*: le seul survivant de la famille Weiss est celui qui a décidé de se battre, et les seuls qui s'échappent d'un camp de concentration le peuvent grâce à un commando russe qui attaque les gardiens, et cela n'est pas du roman. La "morale" du film, à mes yeux, c'est qu'il arrive un moment où la résistance devient la seule solution, comme dans le ghetto de Varsovie; bien sûr, à la fin, tout le monde y passe, mais pour ma part j'aurais préféré

COURRIER

Racismes

A propos du "carnet" de J.-L. Cornuz sur le racisme (DP 496): Il y aurait donc une hiérarchie des racismes? Les "éminents professeurs", qui cherchent des justifications scientifiques au racisme, seraient plus respectables et moins dangereux que les racistes "inconscients"? Bravo! Voilà l'exemple même du mépris des riches du savoir, qui croient dur comme fer à la religion scientifique et à l'autorité de son clergé, envers les autres, qu'ils jugent incompetents.

Sur le racisme, comme sur tout ce qui engage la dignité de l'homme, un discours confus et futile est insupportable. Où est la plus grave inconscience, sinon dans cette soumission à l'autorité savante et cette indulgence pour un racisme soit-disant éclairé qui justifient, en définitive, et consolident le vulgaire refus de la différence, que Cornuz s'imagine combattre? Si j'ai bien compris, il défend, ou du moins ex-

être fusillé que gazé ou mort d'inanition; pas question d'honneur, de dignité ou d'héroïsme, mais simplement de vendre sa peau au meilleur prix plutôt que de monter comme un mouton dans un wagon à bestiaux. L'attitude de non-violence des Juifs ne les a pas sauvés, pas plus que la mollesse de Français et des Anglais envers les fascismes allemand et italien, et espagnol, n'a évité l'ouverture des hostilités en 1939.

Je ne fais pas là l'apologie du militarisme et de la guerre fraîche et joyeuse, mais y a-t-il sans doute des moments dans l'histoire où on doit recourir à la force en face de forcenés.

Assez de philosophie. M. Stauffer a tort, à propos d'*Holocauste*, de s'en prendre à des soldats qui n'y figurent pas, mais il a raison de nous mettre en garde: ce film ne doit pas nous servir d'alibi devant les misères de ce monde.

Louis Mauris

cuse le racisme de son ami parce que cet ami à lui-même souffert du racisme: en réalité, ce raciste "qualifié" ne fait que donner implicitement raison à ceux qui niaient sa propre humanité, que reproduire l'implacable logique de la domination-exclusion, que renforcer la loi aveugle et meurtrière de la puissance, mais en la retournant à son profit.

La plupart des hommes ont d'autant plus de mal à reconnaître dans l'autre un égal qu'il leur ressemble moins et qu'il est moins conforme à leur idéal. Ceux qui réfèrent à l'autorité "objective" glissent tout aussi insidieusement et banalement de l'examen de la différence à l'imposture des normes de supériorité et d'infériorité. Que la différence mutile et sépare, ou qu'elle relie, au contraire, et féconde, voilà la vraie question, qui dépasse toute analyse, primaire ou subtile. Chacun est dans l'immédiat, dans le quotidien, responsable de la réponse.

Mireille Buscaglia

J.C.: une réponse est-elle nécessaire? loin de moi ce mépris dont parle notre correspondant.